Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton
17, route 122, Sainte-Clotilde-de-Horton (Québec) J0A 1H0
819 336-5344 • inspecteur@steclotildehorton.ca

DEMANDE DE CERTIFICAT — RIVE, LITTORAL OU ZONE INONDABLE

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet. Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

1. IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Adresse des travaux	Numéro de lot	Matricule

Zone municipale — réservé à la Municipalité	Usage actuel

2. DEMANDEUR ET PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur	Téléphone	Courriel

Adresse postale	Nom du propriétaire, si différent

Qualité du demandeur

- ☐ Propriétaire
- ☐ Mandataire autorisé
- ☐ Locataire
- ☐ Promettant-acheteur
- ☐ Autre

À RETENIR — Joindre une procuration ou une autorisation écrite lorsque la demande est présentée par une personne autre que le propriétaire.

3. EXÉCUTANT, COÛT ET ÉCHÉANCIER

Entrepreneur ou exécutant	Numéro de licence RBQ	Téléphone / courriel

Coût estimé	Date prévue de début	Date prévue de fin

4. MILIEU ET INTERVENTION

Milieu

- ☐ Rive
- ☐ Littoral
- ☐ Zone inondable
- ☐ Cours d'eau
- ☐ Fossé à valider
- ☐ Milieu humide potentiel

Intervention

- ☐ Stabilisation
- ☐ Quai / accès
- ☐ Traverse
- ☐ Entretien
- ☐ Végétation
- ☐ Construction / ouvrage
- ☐ Remblai / déblai
- ☐ Autre

Nom du plan d'eau / cours d'eau	Longueur de rive touchée	Superficie touchée

Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton
17, route 122, Sainte-Clotilde-de-Horton (Québec) J0A 1H0
819 336-5344 • inspecteur@steclotildehorton.ca

DEMANDE DE CERTIFICAT — RIVE, LITTORAL OU ZONE INONDABLE

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet. Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

Distance de la ligne des hautes eaux	Cote d'élévation	Méthode de délimitation

Description technique des travaux et méthodes

Mesures de protection, stabilisation et remise en état

À RETENIR — La cartographie municipale est indicative. Une délimitation professionnelle, une cote d'élévation ou une autorisation gouvernementale peut être requise avant toute décision.

CONTRAINTES ET AUTORISATIONS À VALIDER

Le terrain ou les travaux peuvent être concernés par

- ☐ Zone agricole / CPTAQ
- ☐ Rive ou littoral
- ☐ Zone inondable
- ☐ Cours d'eau
- ☐ Milieu humide
- ☐ Talus / mouvement de terrain
- ☐ Route provinciale / accès
- ☐ Servitude
- ☐ Immeuble patrimonial
- ☐ Aucune contrainte connue
- ☐ À valider par la Municipalité

Précisions et autorisations déjà obtenues

À RETENIR — La cartographie et la matrice servent au repérage. Une délimitation, une expertise ou une autorisation professionnelle ou gouvernementale peut être exigée selon le site et le projet.

À RETENIR — Base réglementaire de travail : règlement de zonage no 61; règlement no 64-2C remplaçant le chapitre 14 du règlement no 64; régime provincial applicable aux milieux hydriques et zones inondables. Les tarifs applicables sont ceux du règlement municipal en vigueur.

PIÈCES DE BASE À JOINDRE

- ☐ Plan de localisation à l'échelle avec ligne des hautes eaux, rive, littoral, zone inondable et distances.
- ☐ Description technique, plans et coupes de l'intervention.
- ☐ Photographies récentes avant travaux.
- ☐ Délimitation, étude biologique, relevé d'arpenteur ou cote d'élévation, selon le cas.
- ☐ Autorisations de la MRC ou du gouvernement, si requises.

À RETENIR — Selon la nature du projet, la municipalité pourra demander des renseignements ou des documents supplémentaires.

Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton
17, route 122, Sainte-Clotilde-de-Horton (Québec) J0A 1H0
819 336-5344 • inspecteur@steclotildehorton.ca

DEMANDE DE CERTIFICAT — RIVE, LITTORAL OU ZONE INONDABLE

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

À RETENIR — Je certifie que les renseignements et documents fournis sont vrais, exacts et complets. J'autorise la vérification des renseignements et la visite de la propriété conformément aux pouvoirs prévus par la réglementation applicable.

Nom en lettres moulées	Signature	Date

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception	Numéro de demande	Dossier complet le

Décision

- ☐ À analyser
- ☐ Autorisé
- ☐ Refusé
- ☐ Informations supplémentaires requises

Numéro du permis ou certificat	Date de délivrance	Signature du fonctionnaire désigné